



TD2010MRPL-FR v1.0

Résumé des principales modifications

Tableau des Niveaux minimaux de performance requis

- La liste des classes de substances interdites dans le tableau des NMPR a été remaniée afin de suivre l'ordre de la classification des *Substances interdites* de la *Liste des interdictions* 2010.
- Le NMPR pour les glucocorticoïdes à 30 ng/mL a également été spécifié pour les métabolites des glucocorticoïdes.

Tableau des seuils

- La référence à la détection des Substances à seuil et le tableau des seuils, ainsi que les notes correspondantes ont été supprimés. Ces spécifications sont incorporées dans le nouveau document technique sur les limites de décision.

Notes

- Les notes contenant les instructions pour la gestion des résultats pour les rapports à la boldénone (*) et aux stéroïdes anabolisants endogènes (**, ***) ont été supprimées. Ces clarifications ont été incorporées dans le nouveau document technique sur les stéroïdes anabolisants androgènes endogènes.